

<https://www.ville-gentilly.fr/agenda/57e-anniversaire-du-cessez-le-feu-ayant-mis-fin-la-guerre-dalgerie-le-19-mars-1962-midi>

## **57e anniversaire du cessez-le-feu ayant mis fin à la guerre d'Algérie le 19 mars 1962 à midi**

Mardi 19 mars 2019 à 11h30

Le 19 mars 1962, suite aux accords d'Evian, un cessez-le-feu fut signé entre le gouvernement provisoire de la future République Algérienne et le gouvernement français.



La Municipalité et la FNACA, association nationale des anciens combattants Algérie, Maroc, Tunisie, commémoreront la fin de la guerre d'Algérie et rendront hommage à toutes les victimes civiles et militaires du conflit.

Les Gentilléens sont invités à honorer cette cérémonie de leur présence.

### **Mardi 19 mars 2019**

- **A 11h30 : à la stèle du square du 19 mars 1962, rue Boulineau**, une délégation de l'Union Locale des Anciens Combattants (ULAC) et de la municipalité fleurira le monument.
- **A 12h : Monument aux morts, place Henri-Barbusse**, dépôt de gerbes et allocutions de Mr Louis Locandro, nouveau président de la FNACA, et de Mme Patricia Tordjman, maire de Gentilly.